



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Secrétariat général de région académique Nouvelle-Aquitaine

**Service régional académique aux  
relations européennes,  
internationales et à la coopération**

Affaire suivie par :  
Séverine Verschaeve, DRAREIC  
Bernadette Paccalin, Céline Parvy,  
Claire Le Cam, ADRAREIC

Courriel :  
[ce.relint@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.relint@ac-bordeaux.fr)  
[ce.dareic@ac-limoges.fr](mailto:ce.dareic@ac-limoges.fr)  
[dareic@ac-poitiers.fr](mailto:dareic@ac-poitiers.fr)

La rectrice de la région académique Nouvelle-  
Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancelière des universités,  
La rectrice de l'académie de Limoges,  
Le recteur de l'académie de Poitiers

A

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
s/c Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
s/c Mesdames et Messieurs les IEN de  
circonscription

**Objet : Labellisation Euroscol des écoles et des établissements et renouvellement de  
labellisation – campagne 2025**

Lors de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, le Président de la République a souligné l'attachement de la France à la création progressive de l'espace européen de l'éducation, avec l'objectif ambitieux que tous les établissements scolaires bénéficient d'un partenariat avec un établissement européen.

Pour contribuer à atteindre les objectifs fixés, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse a créé en 2019 le label Euroscol des écoles et établissements scolaires. Il s'agit de **faire de l'ouverture sur l'Europe un levier stratégique au service de la réussite de tous les élèves**, de leur mobilité et du renforcement de l'apprentissage des langues.

A ce titre, le label Euroscol valorise à un niveau local, académique et national, l'engagement des établissements scolaires dans les activités d'ouverture européenne et internationale.

Le label est délivré par l'autorité académique pour une durée initiale de 3 ans sur proposition d'une commission académique. Les établissements labellisés en 2022 doivent pour leur part demander le renouvellement de la labellisation afin d'en garder le bénéfice pour une durée de cinq ans. Ce renouvellement sera délivré selon les mêmes modalités qu'une première demande.

**Les écoles et établissements qui souhaitent obtenir le label**, ce que nous encourageons vivement, sont invités à renseigner la fiche de candidature avec le document d'auto-évaluation complété selon le cahier des charges (documents en pièces jointes).

**Les écoles et établissements en demande de renouvellement** du label sont invités à remplir le dossier également joint à ce courrier.

**Les demandes sont à adresser au SRAREIC avant le 06 juin 2025 :**

- Pôle territorial de Bordeaux à l'adresse [ce.relint@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.relint@ac-bordeaux.fr)
- Pôle territorial de Limoges à l'adresse [ce.dareic@ac-limoges.fr](mailto:ce.dareic@ac-limoges.fr)
- Pôle territorial de Poitiers à l'adresse [dareic@ac-poitiers.fr](mailto:dareic@ac-poitiers.fr)

Le jury se tiendra fin juin. Les résultats seront communiqués à la rentrée 2025.

Le SRAREIC vous propose plusieurs temps d'accompagnement :

- Une visioconférence d'information sur les modalités de candidature :
  - Mercredi 19 février de 14h00 à 15h00
- Trois visioconférences pour aider les établissements scolaires en cours de candidature :
  - Lundi 24 mars de 16h30 à 17h30
  - Mercredi 7 mai de 14h00 à 15h00
  - Vendredi 23 mai de 13h00 à 14h00

Au lien suivant : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/229639/creator/123542/hash/4035b2a24e51b54e814d583e224df276f854a09e>

Nous vous remercions de votre implication dans ce dispositif et de votre engagement pour l'ouverture européenne de votre établissement.

<p>La rectrice de la région académique, Chancelière des universités Rectrice de l'académie de Bordeaux,</p>  <p>Anne BISAGNI-FAURE</p>	<p>La rectrice de l'académie de Limoges</p>  <p>Valérie BAGLIN-LE GOFF</p>	<p>Le recteur de l'académie de Poitiers</p>  <p>Frédéric PERISSAT</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------